



Parlement européen
Bureau d'information
à Marseille

Dossier de presse

"Ce que fait l'Europe pour protéger votre santé"



Débat citoyen avec des députés européens

*Théâtre de la Photographie et de l'Image
27, Boulevard Dubouchage - 06000 Nice*

Jeudi 25 février 2016 à 18h30

Sommaire

LE DÉBAT "Ce que fait l'Europe pour protéger votre santé"	3
LA POLITIQUE EUROPÉENNE DE LA SANTÉ.....	4
LES DÉPUTÉS PARTICIPANT AUX DÉBATS	8
Curriculum vitae de Michèle RIVASI	8
L'INTERVENANT OUVRANT LE DÉBAT.....	10
Curriculum vitae du Pr Olivier GUERIN	10
LES INTERVENANTS PARTICIPANT AUX DÉBATS	13
Curriculum vitae du Pr Alain FRANCO.....	13
Curriculum vitae du Pr Patrick FENICHEL.....	14
Curriculum vitae du Dr Véronique MONDAIN	16
LES DÉPUTÉS EUROPÉENS DU SUD-EST	18
LIENS D'INTÉRÊT POUR ALLER PLUS LOIN	19
CONTACT.....	20

LE DÉBAT "Ce que fait l'Europe pour protéger votre santé"

Le 25 février 2016, le [Bureau d'information du Parlement européen à Marseille](#), qui couvre toute la circonscription du Sud-Est (Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse) organise un débat sur la santé.

Ce débat est organisé en partenariat avec la Ville de Nice, la Métropole Nice-Côte d'Azur et le Centre d'information Europe Direct de Puget-Théniers.

Ce débat est l'occasion pour les acteurs locaux, principalement le monde médical, l'industrie pharmaceutique, les laboratoires, les associations de représentants d'utilisateurs, les autorités locales et régionales, les associations de consommateurs et toutes les personnes intéressées, de rencontrer leurs députés européens et d'échanger leurs vues sur le thème de la santé.

Que fait l'Europe pour contrôler les perturbateurs endocriniens, substances chimiques qui peuvent interférer avec le fonctionnement de notre système endocrinien et induire des effets néfastes sur notre organisme ou celui de nos descendants? Quid de l'usage des antibiotiques auxquels nous devenons résistants et comment remédier à ce risque ? Comment mieux appréhender la vaccination?

En 2014, le Parlement européen a approuvé des procédures de surveillance et de certification plus strictes pour garantir la sécurité et la traçabilité des dispositifs médicaux comme les implants mammaires ou les prothèses de hanche. Quel est l'état de cette réglementation aujourd'hui? Sur ce dossier comme celui des médicaments, comment concilier les demandes d'informations des patients avec celles de diminution des procédures par les industriels? L'innovation bénéficie-t-elle vraiment à tous? Où en sont les avancées sur les médicaments pédiatriques?

Autant de questions et bien d'autres qui pourront être posées directement à:

- [Michèle Rivasi](#), députée européenne, membre titulaire de la commission parlementaire "[Environnement, santé publique et sécurité alimentaire](#)" et membre suppléante de la commission parlementaire "[Industrie, recherche et énergie](#)" Groupe des Verts/Alliance libre européenne
- [Pr Alain Franco](#), professeur honoraire de médecine, ancien président de l'International Society for Gerontechnology
- [Dr Véronique Mondain](#), praticien hospitalier dans le service d'infectiologie du CHU de Nice
- [Max Bouvy](#), représentant d'une association d'utilisateurs, administrateur de l'Association Valentin Haüy au service des aveugles

Le [Professeur Olivier Guérin](#), Adjoint au maire de Nice, Délégué à la santé, à la prévention et à l'accompagnement de la perte d'autonomie, ouvrira le débat.

Le débat sera modéré par Christiane Navas, journaliste à Econostrum.

Plus d'informations sur notre page internet: <http://sudest.europarl.fr>

LA POLITIQUE EUROPÉENNE DE LA SANTÉ

La politique européenne de la santé repose sur le principe selon lequel la bonne santé de la population est une condition pour atteindre les objectifs européens de base que sont la prospérité, la solidarité et la sécurité. Par ailleurs, la stratégie de l'Union en matière de santé poursuit trois objectifs: favoriser un bon état de santé dans une Europe vieillissante; protéger les citoyens des menaces pour la santé; agir en faveur de systèmes de santé dynamiques et des nouvelles technologies.

Sur le plan économique, le secteur pharmaceutique, parmi les plus vivaces de l'Union, contribue dans une large mesure au bien-être de la population européenne grâce aux médicaments qu'il met au point, ainsi qu'à la croissance économique et aux emplois durables qu'il génère. En même temps, certains dénoncent les abus de quelques opérateurs de ce secteur plus intéressés par des opérations commerciales que par la recherche et l'amélioration réelle de la santé.

Le Parlement européen, en particulier la commission "Environnement, santé publique et sécurité alimentaire" s'investit depuis longtemps pour la mise en place d'une politique de santé publique cohérente et d'une politique en matière de produits pharmaceutiques qui tienne autant compte des questions de santé publique que des enjeux industriels. Michèle RIVASI, eurodéputée et intervenante au débat, en est membre depuis 2009.

Il s'emploie également activement à renforcer et à promouvoir la politique de la santé en multipliant les avis, les questions à la Commission européenne et les rapports d'initiative sur nombre de sujets, dont la résistance aux antimicrobiens, la sécurité des patients et la protection contre les infections nosocomiales, les médicaments, les dispositifs médicaux et les alternatives thérapeutiques. Passons en revue l'actualité de certains de ces dossiers.

Perturbateurs endocriniens

Le 2 février 2016, les députés européens ont débattu du problème posé par les perturbateurs endocriniens – des substances provoquant des dérèglements hormonaux et certains cancers – avec le commissaire à la santé, Vytenis Andriukaitis. En effet, la Cour de Justice de l'Union européenne a récemment jugé que la Commission a violé le droit européen en échouant à publier des critères scientifiques pour les définir, étape nécessaire pour en réduire l'impact.

Depuis déjà longtemps, les députés avaient appelé à de nombreuses reprises à la Commission d'agir pour réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens, liés à une dégradation de la qualité du sperme, des pubertés précoces, ainsi que certains cancers et autres maladies. Étant donné l'augmentation des troubles hormonaux au cours des vingt dernières années, les députés pressent d'augmenter les investissements dans la recherche et demandent à la Commission européenne de proposer des critères, fondés sur des normes internationales, pour définir et évaluer les perturbateurs endocriniens.

Les perturbateurs endocriniens potentiels comprennent des substances telles que les hormones stéroïdes, certains pesticides, les dioxines et les additifs plastiques. Quid de l'impact sanitaire de produits contenus dans des peintures, des meubles agglomérés et/ou des vernis?

Les députés soulignent que la science actuelle ne fournit pas une base suffisante pour établir une valeur limite en dessous de laquelle des effets indésirables ne surviendraient pas. Par conséquent les perturbateurs endocriniens doivent être assimilés à des substances "dépourvues de seuil", sachant que toute exposition à ces substances peut présenter un risque, sauf si le fabricant est en mesure de démontrer scientifiquement qu'un seuil puisse être identifié.

Plus d'information: <http://www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/20150306IPR31844/Perturbateurs-endocriniens-les-d%C3%A9put%C3%A9s-interpellent-la-Commission>

Résistance aux antibiotiques

Le Parlement européen défend aussi des mesures visant à améliorer la sécurité des patients, notamment en s'attaquant à la résistance croissante aux antibiotiques humains et vétérinaires et en promouvant l'innovation, ces objectifs ont été fixés dans une résolution de la commission de la santé votée en avril 2015. Entre 8 et 12% des patients admis dans les hôpitaux de l'Union européenne souffrent d'effets secondaires indésirables tels que des infections nosocomiales, ce qui pèse lourdement sur les budgets limités des services de santé.

Les mesures que les députés européens proposent pour assurer que les antibiotiques soient utilisés de façon plus responsable comprennent la stricte interdiction de leur utilisation sans ordonnance, la mise en œuvre de pratiques de marketing visant à prévenir les conflits d'intérêt entre producteurs et prescripteurs, et une meilleure information, une surveillance accrue et des contrôles des infections plus efficaces. Des campagnes de sensibilisation contre l'abus des antibiotiques ont été relayées en France. Les députés invitent également les entreprises pharmaceutiques à investir dans le développement de nouveaux agents antimicrobiens, précisant qu'il existe une résistance à certains antibiotiques utilisés couramment dans au moins 25% des cas dans plusieurs États membres.

Dans le secteur vétérinaire, le Parlement européen est aussi en train de réviser la réglementation sur les médicaments vétérinaires puisque les animaux que nous ingérons ont développé des résistances à des antibiotiques censés lutter contre des bactéries comme la salmonelle et qui peuvent donc persister et être transférées à l'homme par ingestion de ces aliments. Un des objectifs est d'arriver à une utilisation responsable des antimicrobiens en médecine vétérinaire, y compris les aliments médicamenteux, en permettant leur utilisation uniquement pour le traitement après un diagnostic vétérinaire. La métaphylaxie, à savoir la médication de masse des animaux pour guérir les malades dans les fermes tout en empêchant l'infection de ceux qui sont sains, devrait également être limitée.

Plus d'information: <http://www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/20150414IPR41844/La-commission-de-la-sant%C3%A9-propose-des-soins-de-sant%C3%A9-plus-s%C3%BBrs>

Rapport: <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//NONSGML+COMPARL+PE-549.124+01+DOC+PDF+V0//FR&language=FR>

Médicaments

Les médicaments sont des produits soumis aux règles du marché unique. L'Union européenne est donc compétente pour leur autorisation, leur évaluation et leur surveillance.

Pour protéger la santé publique, les nouveaux produits pharmaceutiques à usage humain doivent impérativement, avant leur mise sur le marché, faire l'objet d'une autorisation délivrée par l'Agence européenne des médicaments (EMA), dans le cadre d'une procédure centralisée, et/ou par les agences nationales, de façon décentralisée. L'accès des dispositifs médicaux au marché est encadré par des dispositions précises appliquées avec le concours d'intervenants privés appelés «organismes notifiés».

Un médicament est une substance ou une composition destinée au traitement ou à la prévention des maladies humaines. Dans le souci de préserver la santé publique, l'autorisation de mise sur le marché, la classification et l'étiquetage des médicaments sont réglementés dans l'Union européenne depuis 1965. Les grandes disparités entre les législations des États membres sur les médicaments ont entravé leurs échanges sur le marché intérieur. Depuis 1993, année de sa création, l'Agence européenne du médicament (EMA) est chargée de l'évaluation des médicaments. Une procédure centralisée d'autorisation a été mise en place en 1995 pour garantir le meilleur niveau de santé publique et assurer la disponibilité des médicaments.

Une fois mis sur le marché, les médicaments sont surveillés tout au long de leur vie par l'EMA dans le cadre du système de pharmacovigilance, qui permet de recenser les éventuels effets indésirables des médicaments constatés dans la pratique clinique quotidienne.

Quid de l'accès aux médicaments, de leur prix et des génériques? Pourquoi certains médicaments innovants sont-ils si chers? Comment fixer des prix raisonnables en particulier quand des fonds publics financent les recherches? Pourquoi certains génériques n'existent pas encore ou que certains sur le marché sont à peine moins chers que les médicaments de marques d'origine?

Certaines sociétés usent de différents moyens pour allonger la période au cours de laquelle elles peuvent commercialiser leurs produits en exclusivité, sans la concurrence des génériques. Devant ces pratiques, le Parlement européen a, par exemple, demandé que les autorités compétentes dans les États membres rendent publics les noms et les déclarations d'intérêt de tous leurs experts et membres, en vue d'assurer la transparence et l'intégrité de leur processus décisionnel de mise sur le marché des génériques.

Plus d'information sur l'accès aux médicaments:

<http://www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/20150206IPR21208/Les-d%C3%A9put%C3%A9s-d%C3%A9battent-de-l%E2%80%99acc%C3%A8s-aux-m%C3%A9dicaments>

Fiche de procédure relative aux médicaments vétérinaires:

[http://www.europarl.europa.eu/oeil/popups/ficheprocedure.do?lang=fr&reference=2014/0257\(COD\)](http://www.europarl.europa.eu/oeil/popups/ficheprocedure.do?lang=fr&reference=2014/0257(COD))

Dispositifs médicaux

Les dispositifs médicaux sont également des produits soumis aux règles du marché unique. L'Union européenne est donc compétente pour leur autorisation, leur évaluation et leur surveillance.

En 2014, suite au scandale PIP (Poly Implant Prothèse), le Parlement européen a approuvé des procédures de surveillance et de certification plus strictes pour garantir la sécurité et la traçabilité des dispositifs médicaux comme les implants mammaires ou les prothèses de hanche. Les députés ont aussi renforcé les exigences en matière de transparence et d'éthique pour les dispositifs médicaux de diagnostic utilisés, par exemple, pour les tests de grossesse ou les tests ADN.

La proposition législative vise à augmenter la sécurité des patients et à renforcer les règles de traçabilité, sans créer de charges supplémentaires pour les petites entreprises innovantes.

L'objectif du Parlement européen est de renforcer la procédure de lancement de nouveaux dispositifs médicaux sur le marché pour s'assurer que les produits dangereux qui ont fait l'objet d'essais insuffisants sur les patients ne puissent plus être utilisés ou être présents dans les corps des patients. À la lumière des scandales récents, les députés souhaitent que les patients reçoivent une "carte d'implant" et soient enregistrés afin de pouvoir les alerter en cas d'incident avec un produit similaire.

Dans une législation séparée, les députés ont renforcé les règles de sécurité pour les dispositifs médicaux de diagnostic utilisés, par exemple, pour les tests de grossesse, de diabète, ou encore les tests HIV ou ADN. Le Parlement a appelé à la mise en place d'un comité d'éthique et a introduit des dispositions pour exiger le consentement éclairé des patients en ce qui concerne les protocoles d'essai et les conseils génétiques.

Le texte est en discussion entre le Parlement européen, le Conseil et la Commission (trilogue). Plusieurs points sont débattus telle la désignation et surveillance des organismes notifiés chargés de l'évaluation de la conformité des dispositifs ou encore le mécanisme de contrôle pour certains dispositifs à haut risque. Voir la fiche de procédure:

Fiche de procédure

[http://www.europarl.europa.eu/oeil/popups/ficheprocedure.do?reference=2012/0266\(COD\)&l=fr](http://www.europarl.europa.eu/oeil/popups/ficheprocedure.do?reference=2012/0266(COD)&l=fr)

Vaccination

La vaccination, obligatoire ou non, est laissée à la discrétion des États membres de l'Union européenne.

Par le passé, les États membres ont réagi très différemment pour faire face à la grippe H1N1 ; la France en achetant plus de 90 millions de doses de vaccins, et la Pologne aucune...En France, il existe un programme de vaccination obligatoire, comme dans douze autres États membres, pour les enfants et en même temps, une défiance contre certains vaccins, leurs effets secondaires. Certains dénoncent également la rupture de stock de certains vaccins obligatoires, remplacés par des vaccins plus complexes, immunisant contre d'autres maladies. Pourquoi y-a-t-il rupture de stock? Que sait-on des effets de certains adjuvants? Utilisés pour augmenter l'amplitude et la durabilité de la réponse vaccinale, les adjuvants sont notamment accusés de causer des maladies auto-immunes.

Voir notamment les reportages d'Arte: <http://future.arte.tv/fr/faut-il-douter-des-vaccins-0>

Autant de thématiques et de questions auxquelles les orateurs au débat pourront répondre.

Attaché de presse

Baptiste CHATAIN

Numéro de téléphone(+32) 2 28 40992 (Bruxelles)

Numéro de GSM - portable (+32) 498 98 13 37

Numéro de téléphone(+33) 3 881 74151 (Stabourg pendant les sessions plénières)

Courriel: envi-press@europarl.europa.eu

Twitter [@EP_Environment](https://twitter.com/EP_Environment)

LES DÉPUTÉS PARTICIPANT AUX DÉBATS

Curriculum vitae de Michèle RIVASI



Groupe des Verts/Alliance libre européenne (Verts/ALE)

France - Europe Écologie

Née le 9 février 1953, Montélimar

Vice-présidente

- Groupe des Verts/Alliance Libre Européenne
- Cheffe de la délégation francophone du Groupe des Verts/ALE
- [DACP](#) 1ère vice-présidente de la Délégation à l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE

Membre titulaire

- [ENVI](#) Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire

Membre suppléant

- [ITRE](#) Commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie
- [PETI](#) Commission des pétitions

Curriculum Vitae

Formation

- **1976:** Diplôme d'études approfondies en didactique des sciences
- **1975:** Agrégation à l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses
- **1974:** Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement supérieur à l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses

Carrière professionnelle

- **2007-2009 :** professeur à l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Grenoble
- **2004-2007 :** professeur au lycée de Pierrelatte
- **2003-2004 :** directrice de Greenpeace France
- **2002-2003 :** professeur à l'IUFM de Grenoble
- **1980-1997 :** professeur à l'IUFM de Valence
- **1977-1980 :** professeur agrégé de biologie

Carrière politique

- **2008-2009** : adjointe au maire de Valence (France)
- **2009-2014** : conseillère municipale à Valence (France)

Fonctions dans un Parlement régional

- **2008-2009** : vice-présidente du Conseil général

Fonctions dans un Parlement national

- **1997-2002** : députée à l'Assemblée nationale

Fonctions dans des institutions de l'UE

- **2009-** : députée européenne

Bibliographie

"Ce nucléaire qu'on nous cache", Michèle RIVASI et Hélène CRIE, Albin Michel, 1998

"Survivre au Téléphone Mobile et aux Réseaux Sans Fil", Michèle RIVASI, Maxence LAYET et Catherine GOUHIER, Le Courrier du Livre, 2009

Contacts

Bruxelles

Parlement européen
Bât. Altiero Spinelli
06E204
60, rue Wiertz / Wiertzstraat 60
B-1047 Bruxelles/Brussel

+32(0)2 28 45397

+32(0)2 28 49397

Strasbourg

Parlement européen
Bât. Louise Weiss
T05042
1, avenue du Président Robert Schuman
CS 91024
F-67070 Strasbourg Cedex

+33(0)3 88 1 75397

+33(0)3 88 1 79397

Internet: <http://www.michele-rivasi.eu/>

Facebook: <https://www.facebook.com/michele.rivasi.1>

Twitter: <https://twitter.com/MicheleRivasi>

Plus d'informations

Sur le site du Bureau d'information du Parlement européen à Marseille:

http://sudest.europarl.fr/fr/vos_deputes/michele_rivasi_2014.html

Sur le site du Parlement européen:

http://www.europarl.europa.eu/meps/fr/96743/MICHELE_RIVASI_home.html

L'INTERVENANT OUVRANT LE DÉBAT

Curriculum vitae du Pr Olivier GUERIN

Né le 19 mai 1973 à Nice (Alpes-Maritimes), Nationalité Française

Situation familiale : marié, deux enfants

N° d'inscription au conseil de l'ordre des Médecins: 06-10474 / RPPS 10003433983

Adresse professionnelle :

Pôle de Gériatrie, Service de Gériatrie Aigüe et Thérapeutique

Hôpital de Cimiez, CHU Nice

4, av Reine Victoria

06000 Nice

04 92 03 43 01 / 04 92 03 43 57

email : guerin.o@chu-nice.fr / olivier.guerin@unice.fr

Adresse personnelle :

430, route de Pessicart

06100 Nice

04 93 86 53 84 / 06 61 93 96 59

Titres

2011 **Professeur des Universités - Praticien Hospitalier en Thérapeutique (48.04),
discipline clinique en Gériatrie - Biologie du Vieillessement (53.01)**

2007-2011 **Praticien Hospitalo-Universitaire (médecine interne option gériatrie, 53-01)**
Pôle de Gériatrie, Hôpital de Cimiez.

2003-2007 **Chef de clinique-Assistant des Hôpitaux de Nice**, Service de Gériatrie et de
Gériatrie clinique, Hôpital de Cimiez

1999-2003 **Interne des Hôpitaux de Nice**

Formation

2010 **Habilitation à Diriger les Recherches (HDR)**
Université de Nice Sophia-Antipolis, Ecole doctorale des Sciences de la Vie et de la Santé
(EDSV)

2010 **Thèse d'université en Sciences**
(directeur : Dr Gérard Milano, laboratoire d'oncopharmacologie, Centre Antoine
Lacassagne, Nice)
Université de la Méditerranée, Ecole doctorale des Sciences de la Vie et de la Santé (EDSV,
Pr Naquet), Mention Pathologies Humaines, Spécialité Oncologie

2009 **Diplôme Inter-Universitaire CESAM, module SPEC (pratique des essais cliniques)**
Pr Bouvenot et Vray, Aix-Marseille II et Paris V

2009 **Diplôme Inter-Universitaire Formation des Investigateurs aux Essais Cliniques des
médicaments (FIEC)**
Pr Bouvenot et Bergmann, Aix-Marseille II et Paris V

2008 **Diplôme d'Etudes Spécialisées Complémentaires (DESC) de Cancérologie**
Pr Thyss, coordonnateur local, Pr Bergerat coordonnateur inter-régional

2006 **Diplôme d'Etudes Spécialisées Complémentaires (DESC) de Gériatrie**
Pr Soubeyran, coordonnateur inter-régional

2005 **Diplôme Inter-Universitaire de Pédagogie Médicale**
Facultés de médecine Nice et Marseille

- 2005 **Master 2 Recherche (Mention Assez Bien)**
Biologie du vieillissement (Paris V) – J.Treton, Y.Courtois
« *Evaluation préclinique du SU11248, nouvel agent antiangiogénique, dans le traitement du cancer de prostate hormono-résistant* »
Stage: Laboratoire d'Oncopharmacologie, Centre Antoine Lacassagne, Dr Milano, Nice
- 2003 **Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) de gastro-entérologie et hépatologie**
Interrégion sud (Montpellier-Nîmes, Aix-Marseille, Nice)
« *Dénutrition protéino-énergétique des patients atteints de syndromes démentiels* »
- 2003 **Doctorat en Médecine Spécialisée**
à l'université Nice - Sophia-Antipolis, Faculté de médecine
« *Facteurs prédictifs et facteurs de risque de la perte de poids des patients atteints de maladie d'Alzheimer* »

Fonctions

Fonctions hospitalo-universitaires

- 2015** **Chef du pôle Gériatrie et Gériatrie du CHU de Nice**
- 2013** Chef de Service Gériatrie Aigue et Thérapeutique, Pôle de gériatrie, CHU de Nice
- 2011** Professeur des Universités – Praticien Hospitalier en Thérapeutique (48-04), discipline clinique en Gériatrie – Biologie du Vieillissement (53-01), Pôle de Gériatrie CHU Nice
- 2007-2011** Praticien Hospitalo-Universitaire (53.01), Pôle de Gériatrie CHU Nice
- 2003-2007** Chef de Clinique-Assistant des Hôpitaux, Fédération de Gériatrie et Gériatrie Clinique
- 1999-2003** Interne des Hôpitaux de Nice (Hépatogastro-entérologie)

Appartenance recherche

Au profil du Laboratoire de biologie et de pathologie des génomes, CNRS UMR 6267/INSERM U998, Pr Eric Gilson, Faculté de Médecine de Nice, Université de Nice Sophia-Antipolis, équipe membre de l'IRCAN.

Au profil de l'équipe d'accueil universitaire CobTek (technologies pour la santé et le maintien à domicile), Pr Philippe Robert, Faculté de Médecine de Nice, Université de Nice Sophia-Antipolis

Affiliations aux sociétés savantes, associations professionnelles et syndicales

Affiliations et rôles au sein des sociétés savantes et associations professionnelles

- Membre de la Société Française de Gériatrie et Gériatrie (SFGG) depuis 2004
- Administrateur national de la Société Française de Gériatrie et Gériatrie (SFGG) depuis 2007
- **Vice-Président de la Société Française de Gériatrie et Gériatrie (SFGG) depuis 2012**
- **Président de l'IGAM de 2008 à 2014 (société régionale savante de gériatrie, filiale de la SFGG)**
- Membre administrateur de la SFTAG (société française pour les technologies de l'autonomie et gériotechnologies) depuis 2007
- **Vice-président de la SFTAG de 2010 à 2013**
- **Vice-président de la Société Francophone d'OncoGériatrie (SOFOG) de 2011 à 2014**
- **Trésorier adjoint de la SOFOG depuis 2014**
- Membre de la Société Francophone d'OncoGériatrie (SOFOG) depuis 2008
- Membre associé de la Société Nationale Française de Médecine Interne depuis 2007
- Membre de l'Association Pédagogique Nationale pour l'Enseignement de la Thérapeutique (APNET) depuis 2007
- Membre du Collège National des Enseignants de Gériatrie (CNEG) depuis 2007
- Membre de la Société Internationale d'OncoGériatrie (SIOG) depuis 2008
- Membre de la Société Francophone de Nutrition Entérale et Parentérale (SFNEP) depuis 2011
- Membre du Conseil Scientifique de la SFNEP depuis 2012

- **Vice-Président du Centre d'Innovation et d'Usages en Santé PACA de 2012 à 2014**
- **Vice-Président du Centre National de Référence Santé à Domicile et Autonome (CNRSanté) depuis 2012**

Affiliations et rôles au sein des syndicats et mutuelles d'entraide médicales

- Représentant des « junior doctors » du Permanent Working Group (PWG) auprès de la section gériatrie de l'UEMS (EUMS-GMS) entre 2005 et 2009
- Ancien 1^{er} Vice-Président de l'Inter Syndicat National des Chefs de Clinique-Assistants et Assistants Hospitalo-Universitaires (ISNCCA) entre 2003 et 2006
- Ancien Président de l'Inter Syndicat National des Internes des Villes de Facultés (ISNIH) 2002-2003 (10800 adhérents)
- Ancien Président de l'association nationale Internes et Chefs (IEC) 2002-2003
- Délégué Régional élu de l'Association Générale des Médecins de France – Groupe Pasteur Mutualité (AGMF-GPM) depuis 2004
- Vice-président de l'AGMF-GPM, section 06
- **Vice-Président national du Groupe Pasteur Mutualité de 2012 à 2014** Administrateur national de l'AGMF-GPM depuis 2008, membre de la commission d'audit interne de 2009 à 2012
- Représentant élu aux commissions statutaires nationales section PUPH de médecine pour le SNAM

Rôles de représentation institutionnelle

- **Élu à la CME du CHU de Nice depuis 2004 (collège des non-titulaires), réélu en 2007, réélu en 2012 (collège des PUPH), responsable de la commission SSR**
- Membre de la commission de la permanence des soins du CHU de Nice de 2001 à 2006
- Membre du comité de liaison alimentation nutrition (CLAN) du CHU de Nice depuis 2005
- **Vice-président de la fondation universitaire partenariale pour les Technologies de l'Information et Communication (TIC) DREAM-IT, représentant le Président de l'Université Nice-Sophia-Antipolis**
- Élu au Conseil d'Administration de la Faculté de Médecine de Nice (collège des rangs B et autres enseignants) de 2003 à 2011
- Membre du COMEDIMS du CHU de Nice représentant le pôle Gériatrie depuis 2010
- Assesseur élu auprès du Doyen de la faculté de médecine de Nice, responsable des programmes immobiliers de la faculté de décembre 2007 à janvier 2010
- **Adjoint au Maire de Nice, Délégué à la Santé, à la prévention, et à l'accompagnement de la perte d'autonomie depuis 2014**
- **Conseiller Métropolitain depuis 2014**

LES INTERVENANTS PARTICIPANT AUX DÉBATS

Curriculum vitae du Pr Alain FRANCO



Alain André Franco est Professeur honoraire de Médecine Interne, et a enseigné la gériatrie et la gériatrie ainsi que la gérontechnologie.

Il a réalisé la plus grande partie de sa carrière au CHU et à la Faculté de Médecine de Grenoble où il a dirigé le Département de Gérontologie, le service d'Hospitalisation à Domicile et le Laboratoire LI2G.

De 2010 à 2014, il a exercé à l'Université de Nice-Sophia Antipolis et créé en son sein l'Ecole de Gérontologie de Nice.

Président de la Société Française de Gériatrie et Gérontologie, SFGG de 2000 à 2002, il a créé la Société Française de Technologie pour l'autonomie et Gérontechnologie.

Il préside de 2008 à 2014 l'International Society for Gerontechnology, et participe en tant que Master aux Masterclass de Gérontechnologie de l'ISG.

Sur le plan scientifique, il a organisé et présidé le 9^{ème} Congrès International Francophone de Gérontologie et Gériatrie à Nice en 2010, et prépare et préside le 10^{ème} Congrès de l'ISG à Nice en 2016.

Il a contribué à créer et présidé de 2009 à 2012 le Centre national de référence santé à domicile et autonomie, CNR-Santé dénommé en 2014 France Silver Eco, organisme créé à l'initiative du ministère français chargé de l'économie et de l'industrie, et à ce titre, il a animé en 2010 une mission à la demande de la Secrétaire d'Etat aux Aînés et signé le rapport « Vivre Chez Soi ».

Il est nommé à la Commission Européenne en 2011 en tant que membre du Steering Committee de l'European Innovation Partnership Active and Healthy Ageing, expert en gériatrie de la Commission en 2014, et membre depuis sa création de l'Advisory Board de AAL.

De 2009 à 2013, il fut Secrétaire Général et Vice-Président de l'Association Internationale de Gérontologie et Gériatrie, IAGG, et à ce titre poursuit sa fonction de délégué international économique et social pour les droits humains des aînés à l'ONU, New-York et Genève.

Curriculum vitae du Pr Patrick FENICHEL



Né le 25 Février 1950 à Paris (75)

Marié, 4 enfants

N° RPPS : 10003279188

Titres et fonctions dans les hôpitaux

- Ancien Interne des Hôpitaux de Nice
- Ancien Chef de Clinique des Hôpitaux de Nice
- Directeur du CECOS Côte D'Azur 1985-2010
- Chef du Service d'Endocrinologie, Diabétologie, Gynécologie et Reproduction
- Coordonnateur du Centre de Compétence des Maladies Endocriniennes Rares Pédiatriques et Adultes – CHU de Nice
- Président du Conseil Scientifique de la Délégation à la Recherche Clinique du CHU de Nice

Titres universitaires

Etudes médicales

- Thèse de Doctorat en Médecine, Nice (1975)
- Qualifié en Gynécologie et Obstétrique
- Qualifié en Endocrinologie et Diabétologie
- Maîtrise de Biologie Humaine (1986)
- D.E.A. "Biologie de la Reproduction et du Développement" (Université de Montpellier, 1987)
- Thèse de 3ème cycle "Biologie du Développement et de la Reproduction" (Université de Montpellier), 1991
- PU de Médecine et Biologie de la Reproduction, 1993

Activités d'enseignement

- Responsable de l'enseignement de Biologie de la Reproduction pour le 1^{er} cycle
- Responsable du L3 Endocrinologie – Reproduction, 2^{ème} cycle des études médicales
- DES Endocrinologie – Diabétologie
- Chargé d'enseignement en Endocrinologie Moléculaire Master II Sciences
- DESC de Gynécologie Médicale, coordonnateur régional
- Encadrement régulier d'étudiants en master ou thèse de 3^{ème} cycle
- Co-responsable du DIU national de Gynécologie de l'Enfance et de l'Adolescence
- D.I.U. Médecine Environnementale - intervenant

Activités de recherche

- Attaché de Recherche U 210 1989-1996
- Responsable de l'Equipe d'Accueil EA 1760 1996
- Directeur de la CJF-INSERM 95-05 : Maturation, activation et interaction gamétique de 1995 à 1999.
- Directeur de l'EMI INSERM 00-09 : Groupe de Recherche en Endocrinologie et Reproduction, Faculté de Médecine de Nice – IFR 50 – 2000-2004
- Directeur de l'Unité INSERM U670 2005-2007
- Directeur de l'équipe 5 du Centre de Recherche C3M : Environnement, reproduction et cancers hormono-dépendants janvier 2008-décembre 2011
- Chercheur de l'Equipe 5 de l'Unité U1065 INSERM du Centre de Recherche C3M : Environnement, reproduction et cancers hormono-dépendants depuis janvier 2012
- Président de la Commission d'Expertise Scientifique de la D.R.C. – C.H.U. de Nice depuis 1998
- Reviewer Human Reproduction, Molecular Human Reproduction, JCEM, Plos-One, BBRC, Int. J. Andrology, Int J. Cancer, Mol Endocrinology, Reproductive Toxicology, ECE
- Membre de la Commission Scientifique Spécialisée N° 6 de l'INSERM (2003-2007)
- Vice-Président de la Commission d'Emergence N° 6 de l'INSERM Reproduction (2004-2007)
- Membre du Conseil Scientifique de la Société Française d'Endocrinologie
- Expert pour les programmes de recherche de l'ANR
- Expert pour les programmes de recherche pour l'Agence de Biomédecine
- Expert pour l'iNCA
- Expert pour l'AERES
- Consultant/expert pour l'IAAF (International Association of Athletics Federations)
- Audition en tant qu'Expert à la Commission Environnement et Santé de l'Assemblée Nationale sur le Bisphénol A (Juin 2009)
- Audition devant la Commission Parlementaire de Révision de la Loi de Bioéthique sur le don d'ovocytes (Mars 2009)
- Audition devant le Comité International Olympique (CIO) – Miami Janvier 2010 pour les jeunes athlètes avec DSD
- Président du Conseil Scientifique de la Délégation à la Recherche Clinique du CHU de Nice
- Membre du Conseil Scientifique du Conseil Régional de la Délégation à la Recherche Clinique PACA Montpellier, Nîmes
- Coordonnateur Groupe PEE au sein de la SFE (Société Française d'Endocrinologie), le GIPE (Groupe d'Intérêt pour les Perturbateurs Endocriniens)

Curriculum vitae du Dr Véronique MONDAIN

Née le 11 décembre 1958 à Dakar
Inscription au Conseil de l'Ordre des Médecins de Nice
RPPS: 1000 3292439 - n° Finess: 06 078919 5

Adresse professionnelle:

Service Infectiologie
Hôpital Archet 1 - CHU de Nice
BP 3079
06202 NICE cedex 3
Tél : 06 62 84 30 35
e-mail: mondain-miton.v@chu-nice.fr

Adresse personnelle:

357, avenue de Fabron
06200 NICE

Diplômes et titres universitaires

- Certificat d'Études Spéciales (CES) de Bactériologie et Virologie Clinique, Marseille 1984
- Certificat d'études Spéciales (CES) d'Hématologie Clinique, Marseille 1985
- Diplôme Universitaire (DU) de Pathologie Tropicale (mention TB), Nice 1986
- Diplôme Universitaire (DU) de Traumatologie Sportive, Nice 1986
- Certificat d'études Spéciales (CES) d'Immunologie Générale, Nice 1987
- Thèse de Doctorat en Médecine, soutenue à la Faculté de Médecine de Nice: mention Très Honorable avec félicitations du jury et proposition pour un prix de thèse. Président: Pr P. Dellamonica, 1988
- Diplôme Universitaire (DU) d'Antibiologie, Nice 1989
- Concours National de Praticien Hospitalier en Infectiologie, 1992
- Certificat de Gestion Hospitalière à l'Institut Supérieur de Communication et Management Médical, Paris 1992
- Équivalence du Certificat d'études Spéciales (CES) en Rhumatologie, 1993
- Qualification en Médecine Interne, 1993
- Qualification en Médecine Générale, 1994
- Formation à l'Audit Interne, Nice 1997
- Diplôme d'Étude Approfondie (DEA) "Systèmes de Soins Hospitaliers": mention AB, Université Diderot Paris 7, 1997

Fonctions hospitalières

- Interne en Médecine des Hôpitaux de Nice (concours 1982): du 01/10/1982 au 31/10/1988:
 - Maladies Infectieuses et Tropicales (Pr P. Dellamonica), CHU de Nice
 - Médecine Interne, Diabétologie et Endocrinologie (Pr P. Freychet), CHU de Nice
 - Néphrologie (Pr H. Duplay), CHU de Nice
 - Rhumatologie (Pr G. Ziegler), CHU de Nice
 - Médecine Interne, Hématologie (Pr P. Dujardin), CHU de Nice
 - Rhumatologie (Pr A. Simon), CHU de Montpellier
 - Unité de Microbiologie (Pr JC. Pechère), Hôpital Cantonal de Genève, Suisse
- Médaille d'Or de l'Internat des Hôpitaux, Nice 1987
- Chef de Clinique - Assistant des Hôpitaux: service Maladies Infectieuses et Tropicales (Pr P. Dellamonica), CHU de Nice, du 01/11/1988 au 01/03/1992
- Praticien Hospitalier Contractuel: service Maladies Infectieuses et Tropicales (Pr P. Dellamonica), CHU de Nice, du 02/03/1992 au 30/11/1993

- Praticien Hospitalier Titulaire: service Maladies Infectieuses et Tropicales (Pr P. Dellamonica), CHU de Nice, depuis le 01/12/1993
- Convention d'Intérêt Général:
 - CHG de Draguignan du 01/07/1991 au 01/06/1994
 - CHG de Cannes du 10/10/1996 au 30/08/1999
 - Clinique St George depuis 2005
 - Clinique Les Sources depuis 2009
- Responsable de l'Unité Fonctionnelle d'Hospitalisation Traditionnelle (27 lits): service Maladies Infectieuses et Tropicales, aile A (Pr P. Dellamonica), CHU de Nice, de 1994 à 2005
- Responsable de l'Unité Fonctionnelle de l'Infectiologie Itinérante du CHU de Nice, depuis 2005: conseils en antibiothérapie au CHU
- Médecin responsable de la rédaction et mise à jour des protocoles de prises en charge diagnostiques et thérapeutiques des patients hospitalisés au service de Maladies Infectieuses et Tropicales du CHU de Nice: évaluation financière avec intéressement.
- Membre du Comité des AntiViraux (CAV) du CHU de Nice
- Membre du Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN) du CHU de Nice
- Membre de la COMEDIM du CHU de Nice
- Membre de la Commission des Anti-Infectieux du CHU de Nice
- Organisateur de la CIAI, de la CAF (Cellule Anti-Fongique) du CHU de Nice

Fonctions d'enseignement

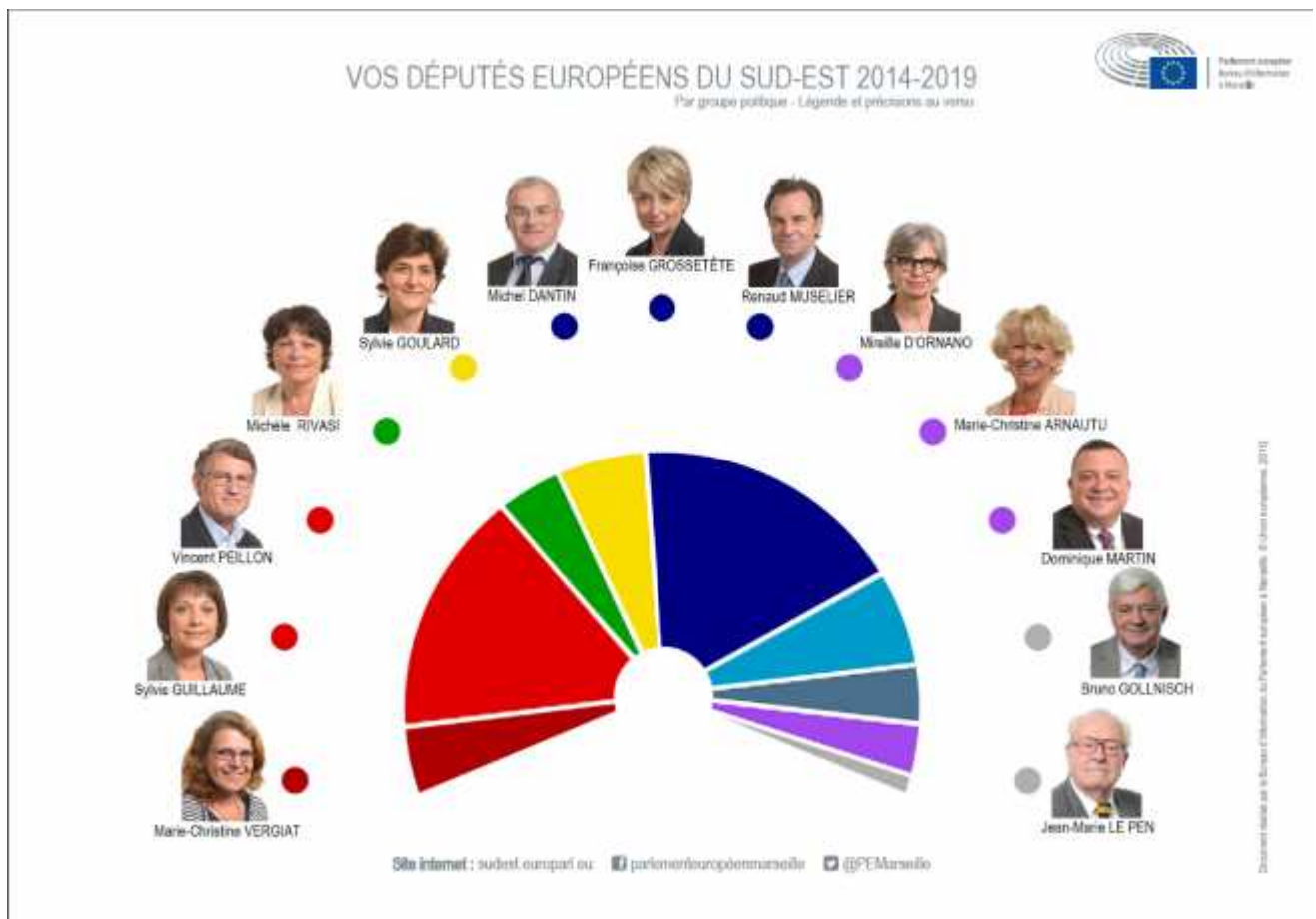
Chargée d'enseignement à la Faculté de Médecine de Nice depuis 1988:

- Deuxième cycle des études médicales:
 - Sémiologie des Maladies Infectieuses (DCEMI)
 - Module 7 "Santé et Environnement, Maladies Transmissibles" (DCEM3)
 - Aide au Raisonnement Clinique (ARC) en Infectiologie (DCEM2 et DECM4)
 - Conférences d'Internat (DCEM4)
- Troisième cycle des études médicales:
 - Diplôme Universitaire de Médecine Tropicale (Nice)
 - Diplôme Universitaire d'Antibiologie (Nice)
 - Diplôme Universitaire de Sidénologie (Nice)
 - Diplôme Universitaire de Gériatrie (Nice)
 - Diplôme Universitaire des Urgences (Nice)
 - Diplôme Universitaire d'Antibiologie (Grenoble)
 - Diplôme Inter-Universitaire du VIH (Nice)
 - DESS Qualité, Sécurité et Professions de Santé (Nice)
 - FMC en antibiothérapie
- écoles et professions paramédicales:
 - Institut de Soins Infirmiers (IFSI) du CHU de Nice
 - Institut de Soins Infirmiers (IFSI) de la Croix Rouge

Sociétés savantes et titres médicaux

- Membre de la Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française
- Membre de l'ECCMID

LES DÉPUTÉS EUROPÉENS DU SUD-EST



- 
GROUPE CONFÉDÉRAL DE LA GAUCHE UNITAIRE EUROPÉENNE / GAUCHE VERTÉ NORDIQUE - GUE / NGL
- 
GROUPE DE L'ALLIANCE PROGRESSISTE DES SOCIALISTES ET DÉMOCRATES AU PARLEMENT EUROPÉEN - S&D
- 
GROUPE DES VERTS / ALLIANCE LIBRE EUROPÉENNE - VERTS/ALE
- 
GROUPE DE L'ALLIANCE DES DÉMOCRATES ET DES LIBÉRAUX POUR L'EUROPE - ADLE
- 
GROUPE DU PARTI POPULAIRE EUROPÉEN (DÉMOCRATES-CHRÉTIENS) - PPE
- 
EUROPE DES NATIONS ET DES LIBERTÉS - ENL
- 
NON-INSCRITS - NI

[Tableau synoptique de leurs responsabilités européennes](#)

[Contacts](#)

LIENS D'INTÉRÊT POUR ALLER PLUS LOIN

Liens thématiques

- Santé publique - Améliorer la santé de tous les citoyens européens:
<http://bookshop.europa.eu/fr/sant-publique-pbNA0215719/>
- Le **site** de la **commission de l'environnement**:
<http://www.europarl.europa.eu/committees/fr/envi/home.html>
- Le **site** de la **commission de l'industrie** :
<http://www.europarl.europa.eu/committees/fr/itre/home.html>
- Le site de la Commission européenne consacré à **la santé publique**:
http://ec.europa.eu/health/index_fr.htm

Les partenaires de ce débat citoyen

- la **ville de Nice**: <https://www.nice.fr/fr/>
- la **Métropole Nice-Côte d'Azur**: <http://www.nicecotedazur.org/>
- **Centre d'information Europe Direct** de Puget-Théniers: <http://www.edenpaca.com/>

Le Bureau d'information du Parlement européen à Marseille

- Les **députés européens du Sud-Est** : infographie des députés, une page consacrée à chaque député, leurs coordonnées et responsabilités: http://sudest.europarl.fr/fr/vos_deputes.html
- La page **Facebook**: <https://www.facebook.com/parlementeuropeenmarseille>
- Le compte **Twitter**: <https://twitter.com/PEMarseille>
- Exemples de **projets financés par l'Union européenne** près de chez vous:
<http://sudest.europarl.fr/fr/accueil/europeconcret.html>
- Événements organisés par le bureau:
http://sudest.europarl.fr/fr/activites_sudest/nos_activites.html
- L'agenda du Sud-Est: http://sudest.europarl.fr/fr/activites_sudest/agenda.html

Le Parlement européen

- Le **site** du Parlement européen: <http://www.europarl.europa.eu/portal/fr>
- **Regarder la session plénière** du Parlement européen, en direct ou en différé:
<http://www.europarl.europa.eu/ep-live/fr/plenary>
- **Questions fréquemment posées** sur les députés européens et le Parlement européen :
<http://www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/FAQ>
- **Visiter** le Parlement européen : <http://sudest.europarl.fr/fr/parlementeuro/visiterpe.html>
- **L'observatoire législatif** : <http://www.europarl.europa.eu/oeil/home/home.do?lang=fr>

CONTACT

Le [Bureau d'information du Parlement européen à Marseille](#) est l'un des principaux relais d'information sur les activités du Parlement européen dans la circonscription électorale du Sud-Est (Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse). Il vise à renforcer la participation démocratique aux débats et aux votes européens. Son travail de terrain repose sur une stratégie de proximité et une bonne connaissance des institutions nationales, des médias et des organisations de la société civile, qui constituent à la fois des cibles et des relais en direction des citoyens.

Le Bureau d'information assure les missions suivantes :

- mettre en valeur les liens forts qui existent entre les enjeux européens et les enjeux nationaux et régionaux
- informer sur le rôle, les pouvoirs et les activités du Parlement européen
- relayer ses décisions et ses positions, notamment auprès de la presse
- assister les députés élus en France du Parlement européen dans leurs activités
- assurer les contacts avec les autorités politiques et administratives
- maintenir les liens avec les milieux économiques, sociaux, académiques et associatifs.

Afin d'alimenter le débat public sur les questions européennes, il :

- organise des événements d'information et des débats thématiques
- distribue des documents d'information
- organise des conférences de presse
- coopère sur un plan pédagogique avec les institutions scolaires et universitaires
- développe des projets et partenariats avec toute organisation de la société civile (acteurs économiques, associatifs, ONG, etc.).

Le Bureau d'information du Parlement européen à Marseille (2, rue Henri Barbusse) dépend du Bureau d'information du Parlement européen en France qui est installé à Paris (288, boulevard Saint-Germain). Afin d'agir au plus près des citoyens, le Bureau d'information utilise comme relais plus de 60 centres régionaux d'information européenne (Réseaux Info Centres, Centres d'information Europe Direct (CIED), Associations traitant de thèmes européens, etc.) et de nombreuses mairies en partenariat avec l'Association des Maires de France, des conseils régionaux et départementaux.

Muriel MOURET

Chef du Bureau d'information à Marseille

Parlement européen

Direction générale de la Communication

2, rue Henri Barbusse

F-13001 Marseille

Téléphone: +33 4 96 11 52 91

Courriel epmarseille@ep.europa.eu



<http://sudest.europarl.fr>



<https://www.facebook.com/parlementeuropeenmarseille>



<https://twitter.com/PEMarseille>